



Achat immobilier séparation

Par **Laurence 14**, le **04/09/2024 à 10:03**

Bonjour,

Question achat immobilier séparation

Pacsé en 2022 et achat la même année en indivision

Donc 50/50, marié en 2023.

En séparation actuellement comment se passe

Le rachat de part ?

Ou qui garde la maison ?

J'entends que celui qui garde la maison

Doit rembourser l'autre de ce qui a déjà été payé sur le prêt ou alors qu'il doit lui racheter ce qui reste à payer du prêt.

J'aimerais des bonnes réponses

Merci